

## CONFLITS D'AUTREFOIS

# Les Limouxins s'en vont en guerre et après un siège de quinze jours investissent le château de Cournanel

Dans son édition du dimanche 3 novembre 1963, le *Midi-Libre* convie ses lecteurs à un épisode historique local s'étant déroulé au XVII<sup>e</sup> siècle au château de Cournanel, près de Limoux. sous l'épiscopat de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet qui, dès son arrivée, tenta de mettre fin aux trafics malhonnêtes auxquels se livraient depuis longtemps les frères Aostène.

Situé à trois kilomètres de Limoux, le village de Cournanel, où l'on se passionne actuellement pour le rugby à XIII, est certainement l'un de ceux qui recèlent le plus de vestiges du passé. La préhistoire, le Romain et le Moyen Age s'y côtoient.

Et, de loin, on y distingue les vieux murs de son château qui ont aussi leur histoire, comme le lecteur le verra un peu plus loin.

Si l'intérieur du château a été transformé en habitation moderne, ses remparts et ses vieilles tours conservent encore assez de caractère et d'attrait. On y remarque presque intacte encore la porte principale qui supporte un écusson à une bande en relief qui est des armes du dernier évêque d'Alet.

Des meurtrières d'une part ; des ouvertures type renaissance par ailleurs, nous montrent que ce château offre l'aspect de différentes époques. Sa construction paraît remonter au XIII<sup>e</sup> siècle et il a dû subir d'importantes transformations par la suite.

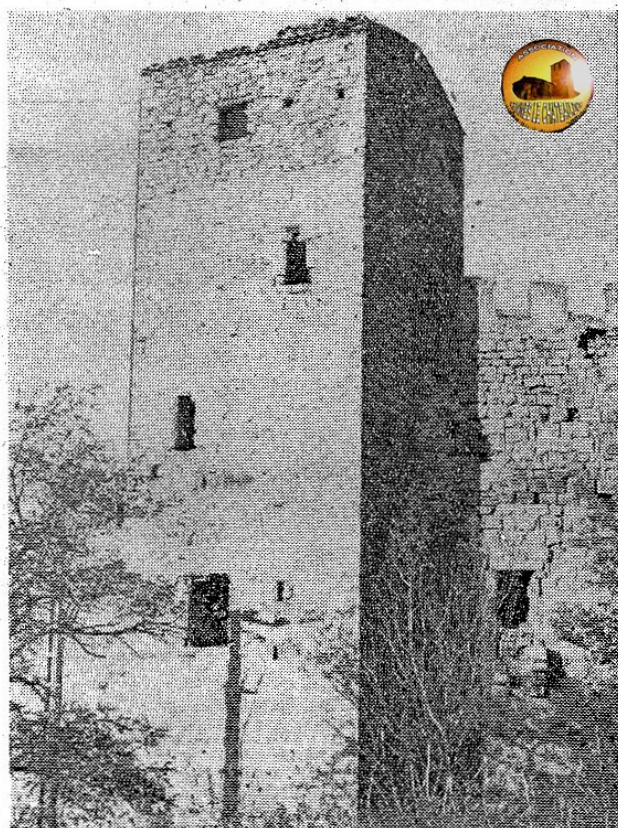
Il appartenait aux évêques d'Alet. Ces derniers avaient fait du château de Cournanel leur résidence d'été. Quand on connaît Cournanel on comprend les raisons de leur choix.

D'ailleurs à certaine époque, l'un des évêques, Etienne Polverel, ancien capitaine de cavalerie devenu évêque, ne s'y ennuyait pas, ce qui donna lieu à pas mal de légendes ainsi qu'à quelques malicieux dictons sur le village.

Et comme en général la Grande Histoire s'accompagne de la Petite Histoire, des événements devaient, au XVII<sup>e</sup> siècle, faire la célébrité de Cournanel. Nous allons donc les retracer succinctement.

### DEUX FRERES QUI VALAIENT DE LA MONNAIE

Les événements dont le château de Cournanel allait être le théâtre ont pour origine une affaire de gros sous.



L'une des anciennes tours. On y voit encore, disent les gens, les vestiges des oubliettes et les crochets où l'on pendait les condamnés, à moins que les évêques y aient pendu de beaux quartiers de viande !

(Photo « Midi Libre »).

Il arrivait fréquemment que les représentants du territoire de Limoux, aidés en cela par deux concussionnaires sans scrupules, les frères Aosthène ou Aoustenc, l'un receveur des tailles, l'autre juge mage, résidant tous deux à Limoux, qui rédigeaient à l'avance les états d'imposition, et par un certain nombre de députés du diocèse que les frères Aoustenc avaient achetés, faisaient retomber sur les communautés du diocèse d'Alet la plus grosse part de l'imposition totale.

Le célèbre évêque janséniste Nicolas Pavillon, qui venait d'arriver à Alet, voulut faire cesser tout ce trafic plus ou moins malhonnête. Et, en 1641, il engagea la lutte. Il fallut s'adresser aux Etats de la province de qui dépendaient les assiettes diocésaines et qui nommaient les commissaires inspecteurs.

Pendant de nombreuses années, Nicolas Pavillon lutta d'une façon dramatique contre les frères Aoustenc qui avaient tout un parti à Limoux et qui étaient tout puissants dans la province par leur fortune et par leurs alliances.

Usant de persévérance, après une vingtaine d'années de démarches, Mgr Pavillon obtint qu'Alet et Limoux aient deux assiettes distinctes avec un seul compte.

Un autre abus dont pâtissaient fort les habitants du diocèse d'Alet, dit Etienne Déjean dans l'ouvrage qu'il a consacré au prélat janséniste, était, en cette période de guerres incessantes sur la frontière catalane, dans les exactions des gens de guerre, qui s'entendaient avec les étapiers pour pressurer le pays. Ici encore on se heurtait aux frères Aoustenc qui tenaient par prêtre-noms la ferme des étapes dans le diocèse.

Ainsi Nicolas Pavillon avait à défendre ses diocésains contre les vampires et sangsues que constituaient les étapiers et contre la soldatesque qui pillait sans frein, qui rançonnait les paysans, violait les femmes, incendiait les maisons et alla jusqu'à s'emparer de la ville de Saint-Paul-de-Fenouillet et à en fermer les portes à l'évêque.

On juge du climat qui régnait dans le diocèse. Lors de la tenue d'une assiette à Limoux, de graves troubles se produisirent avec attroupements de monde pour prendre l'hôtel de ville.

Sur les conseils de l'archevêque de Narbonne, on tint alors l'assiette au château de Cournanel. Mais pendant ce temps, les frères Aoustenc et leurs amis tinrent aussi leur assiette à Limoux.

## UN ARRET DE LA COUR DE MONTPELLIER

Finalement, les frères Aoustenc furent incarcérés. Et pendant que de hauts personnages sollicitaient, à Montpellier, en leur faveur, eux se sauvèrent, après avoir acheté les geôliers.

Le lendemain de leur fuite, la Cour de Montpellier prononça contre eux l'arrêt suivant :

« ...La Cour condamne Pierre Aoustenc à être livré es mains de l'exécuteur de la haute justice, lequel le conduira à la place publique de la ville où, sur l'échafaud qui sera à ces fins dressé, lui tranchera la tête... Bannit Bernard Aoustenc à perpétuité, déclare tous leurs offices et biens acquis et confisqués au roi... Ordonne qu'il sera distrait des biens des dits P. et B. Aoustenc la somme de deux cent soixante quatorze mille quatre cent livres, dix-neuf sous, huit deniers, indûment exigés par les dits Aoustenc frères, tant sur le roi, sur la province, diocèse d'Alet que sur les communautés dépendant du dit diocèse pour être restituées solidairement, savoir... ».

## REQUETE AU DUC D'ORLEANS

Mais le dernier mot n'était pas dit. Et les frères Aoustenc, par leurs relations (l'un avait pour beau-père M. de Gironis, président du Parlement de Toulouse) soulevèrent un conflit de juridictions entre Montpellier et Toulouse.

Devant cette nouvelle affaire, Mgr Pavillon, désireux de ménager les personnes mais non de faire l'abandon des sommes correspondant aux dommages causés à la province, écrivit au chancelier Séguier et au duc d'Orléans.

Ce prince, après une réponse favorable, reçut un ordre du roi qui chargea Amaury, capitaine de ses gardes, d'arrêter Aoustenc aîné et de le conduire à la citadelle de Montpellier.

Aoustenc fut arrêté le 21 juin 1659 en pleine audience qu'il tenait à Limoux. En attendant que le capitaine ait assez de monde

pour transférer le captif à Montpellier, ce dernier fut embastillé au château de Cournanel.

En même temps, Amaury fit transporter tous les vivres se trouvant dans le village au château et mit ce dernier en état de guerre, afin de pouvoir tenir et se défendre en cas d'événements graves.

Dans ces préparatifs, Amaury ne s'était pas trompé.

En effet, dès que l'arrestation d'Aoustenc fut connue à Limoux, des hobereaux, partisans du juge mage et ennemis de l'évêque, mobilisèrent la populace de Limoux. Et 1.200 hommes, sans parler des femmes, marchèrent sur Cournanel pour se lancer à l'assaut du château.

Il s'ensuivit un siège en règle qui dura quinze jours. Jour et nuit, l'armée populaire limouxine ne cessait d'investir les remparts et les vieilles tours épiscopales de la forteresse de Cournanel.

Les assiégés commençaient à manquer de vivres. Amaury en fit demander à Alet.

Le viguier d'Alet, qui était un homme de résolution, se chargea avec une petite escorte, de forcer les lignes d'investissement et de ravitailler le château. Il eut le cheval tué sous lui et perdit un muletier de ses compagnons.

#### ENFIN LES MONTAGNARDS DESCENDENT

Le château de Cournanel, toujours assiégé et à court de vivres, ne pouvait tenir guère plus longtemps et était sur le point de capituler.

Or ce siège ne manqua pas d'avoir son retentissement dans toute la région. Et là haut, sur le plateau de Sault et le Caspir, les montagnards affectionnés à leur évêque et ruinés par les Aoustenc, comprirent que pour eux était venu le moment d'intervenir. Ils se mobilisèrent et volèrent au secours du château de Cournanel.

Hommes aguerris et irrités contre Aoustenc, les montagnards aux faces patibulaires eurent vite dispersé les assiégeants limouxins qui préférèrent la fuite que la lutte contre les rudes hommes de la montagne. Ainsi prit fin le siège de Cournanel.

Après quoi les frères Aoustenc furent amenés à Montpellier, il fut décidé qu'ils perdraient leur charge et furent obligés à restituer une somme dont une partie pour compenser les dommages causés par le siège du château de Cournanel et une autre fut distribuée aux veuves qui avaient perdu leur mari et leurs enfants.

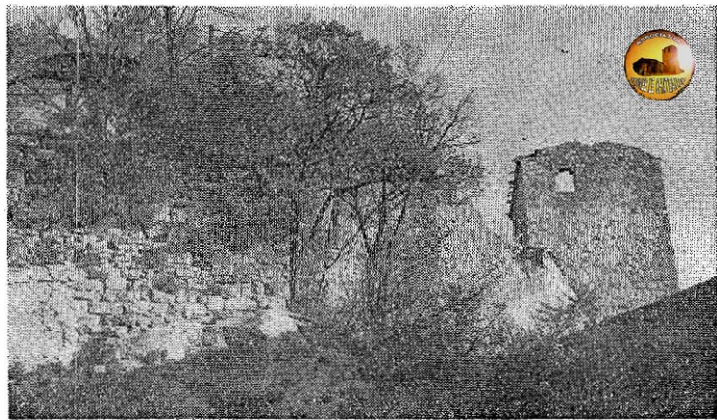
Avec le secours de leurs amis, les coupables restituèrent les sommes mais se soutinrent encore dans leurs charges. Enfin, en vertu d'une décision des Etats, confirmée au Conseil du roi, l'office fut estimé et vendu à Marc Antoine

Dupuy, seigneur de Pauligne, que la chancellerie reçut dans l'exercice de ses fonctions pour éviter les oppositions que l'on craignait d'éprouver au Parlement de Toulouse.

Et, petit à petit, la paix revint dans la région.

Ainsi Cournanel s'illustra d'un épisode d'histoire assez singulier et pour lequel il faudrait plusieurs pages de journaux pour retracer les démarches et toutes les affaires de juridiction, de procès et de renvois d'un Parlement à un autre.

Mieux vaut n'en garder que le souvenir d'un siège qui nous paraît assez pittoresque avec le recul du temps.



Par ces rochers, les assiégeants se lançaient à l'assaut des remparts  
(Photo « Midi Libre »).